



SECTION DE LA MOSELLE

le 02/06/2017

COMPTE RENDU DU CTL DU 2 juin 2017

Ce Comité technique local, réuni en 2e convocation, fait suite au vote unanime « contre » des organisations syndicales sur les 2 points à l'ordre du jour du CTL du 19 mai 2017 :

- Organisation du recouvrement des créances patrimoniales
- Regroupement des brigades départementales de Vérification/Metz

La direction a refusé d'amender les projets au regard des observations développées par les organisations syndicales lors du CTL du 19/05/2017.

QUESTIONS DIVERSES

✓ **Bâtiment St Thiébaud : déménagement du Pôle gestion fiscale**

Le déménagement s'est achevé mercredi 31 mai 2017. Un point sera fait sur le mobilier et notamment sur le périmètre d'utilisation du mobilier.

✓ **Canicule :**

La direction rappellera que les consignes habituelles sur l'aménagement des horaires vaut aussi bien pour les services accueillant du public que les autres, y compris, ceux de la Direction.

Il est prévu de revoir toutes les huisseries extérieures de la Cité administrative, certaines d'entre elles n'ouvrant plus.

Les stores occultants (pour remédier à la chaleur) sont commandés et financés par la CHS CT.

✓ **Prélèvement à la source :**

La Direction Générale devrait communiquer pour le 10 juin 2017 (avant 1e tour des élections législatives) sur la méthode et le calendrier retenus.

✓ **Rattachement des missions foncières aux SIP de Metz :**

Celui-ci se fera pour le 01/09/2018 au lieu du 1/06/2018. De ce fait, cela impactera les dates d'affectation des agents. Ce différé d'installation sera intégré au mouvement principal du 01/09/2018.

A noter : la CAPL spécifique de décembre 2017 pour les affectations au 01/01/2018 suite à la fusion des SIP et des SIE de Metz (réunions d'information des agents des SIP et SIE de Metz sur les mutations organisées par la Direction le 13/06/2017)